

Qualification aux championnats de France 2011-2012, catégories - de 18 ans masculins et féminines

La ligue de Bourgogne de handball organise chaque année en fin de saison des tournois de qualification pour les championnats de France moins de 18 masculins et féminines. Pour l'édition 2011, vous trouverez jointes les fiches d'inscription qui sont à retourner (en cas de candidature) avant le **18 avril 2011**.

Les 2 dates retenues pour ces compétitions correspondent aux week-ends des **28/29 mai** et **4/5 juin 2011**.

Ces 2 journées qualificatives pour les championnats de France 2011-2012 sont bien évidemment réservées aux équipes susceptibles, en cas de réussite, de représenter dignement la Bourgogne au niveau national. Avant de s'engager, les clubs intéressés doivent donc avant tout s'assurer qu'ils posséderont bien pour la future saison 2011-2012 un effectif et un encadrement qualitativement et quantitativement en adéquation avec une compétition nationale très exigeante.

Nous tenons d'ores et déjà à vous rappeler certaines modalités concernant la participation à cette compétition :

✓ **Aucune qualification directe :**

Les clubs bourguignons qui resteraient cependant en compétition nationale de la catégorie aux dates prévues pour nos qualifications régionales (finalités fédérales des 28/29 mai 2011 pour les féminines et des 4/5 juin 2011 pour les masculins) seraient, pour des raisons évidentes de date, dispensés du tournoi régional programmé le même week-end et systématiquement retenus pour l'étape suivante (second tournoi ou qualification définitive).

✓ **Formule et années d'âge :**

La formule des tournois de qualification sera déterminée, tant pour les masculins que pour les féminines, en fonction du nombre de clubs engagés. Néanmoins, seul(e)s les jeunes né(e)s en **1994, 1995, 1996 et 1997** pourront participer aux rencontres.

✓ **Joueurs ou joueuses autorisé(e)s à participer :**

Pour ces qualifications, il **ne sera pas tenu compte d'un éventuel brûlage** de joueurs ou joueuses ayant évolué en cours de saison dans la catégorie d'âge supérieure pourvu qu'ils ou qu'elles restent statutairement moins de 18 ans pour la saison 2011-2012.

✓ **Licences B (ou C) :**

De la même façon, il n'y aura **pas de limitation du nombre de licences B (ou C)** pour cette compétition.

ATTENTION !!

Les joueurs ou joueuses qui auront participé en fin de saison à la qualification de leur équipe pour le championnat de France 2011-2012 ne pourront plus prendre part aux matches du début de saison 2011-2012 comptant pour la qualification d'une éventuelle équipe II du même club au championnat inter-régional Bourgogne/Franche-Comté. Les feuilles de match établies lors des tournois qualificatifs de fin de saison 2010-2011 feront foi.

Pierre VALLET, Président C.O.C.

